

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 15 décembre 2022 à 19h45, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : DENISE DESMARAIS, VALÉRIE POTVIN ET GILBERTE POTVIN

 MONSIEUR : JACQUES JONCAS

SONT ABSENTES : MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN ET JENNYFER RUEL,

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

239-12-2022 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jacques Joncas secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté. Vote pour : 4 et vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 2022-12 pour la taxation et la tarification 2023
4. Levée de l'assemblée

240-12-2022 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 2022-12 POUR LA TAXATION ET TARIFICATION 2023

Mme Valérie Potvin, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2022-12 concernant la taxation et de la tarification 2023.
- Dépose le projet de règlement 2022-12 ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière générale, incendie et sécurité civile ainsi que les tarifications pour les services d'égouts et de matières résiduelles

241-12-2022: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement de lever la séance à 19h46. Vote pour : 4 et vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.